

**DECLARATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**vendredi 02 juin 2017**

C'est avec fierté et satisfaction que j'accueille la brillante élection de notre pays en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, vingt-six ans après son dernier mandat au sein de cette importante Organisation mondiale.

Je voudrais remercier chaleureusement tous les pays qui nous ont fait confiance. Je salue tout particulièrement le soutien et l'extraordinaire mobilisation du Continent africain derrière notre candidature.

L'entrée de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité des Nations Unies marque une nouvelle étape dans notre politique de repositionnement diplomatique. Elle reflète également la confiance de la communauté internationale.

En effet, le monde vient de nous confier la lourde responsabilité de contribuer au règlement des conflits complexes que connaissent de nombreux pays et de protéger l'humanité contre les menaces globales qui fragilisent la paix et la sécurité.

La Côte d'Ivoire remplira sa mission, dans le respect de nos valeurs de paix, de dialogue et de tolérance ainsi que des principes de la Charte des Nations Unies.

Conformément à ses engagements, mon pays partagera avec la communauté internationale, les leçons et l'expérience tirées de sa longue collaboration avec l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), à qui je rends hommage, afin que les opérations de maintien de la paix connaissent encore plus de succès.

Alassane OUATTARA

Président de la République de Côte d'Ivoire